### **Hypnotik Academy**

Centre de formation

68 rue Bossuet - 69006 LYON 09 86 36 49 45 / 07 60 86 65 47

N° Siret : 798 730 677 00027 N° Activité : 826 914 085 69

# FORMATION NAIL ART

DUREE

1 jour, soit 7 heures de formation les lundi, mardi, ou jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Apprendre les techniques de décoration d'ongles sur prothèses ongulaires (capsules ou chablons) et sur ongles naturels : à l'issue de sa formation, le stagiaire sera capable de reproduire ou de créer différents types de décorations sur ongles, selon les techniques enseignées et en fonction de la clientèle.

### **Hypnotik Academy**

Centre de formation

68 rue Bossuet - 69006 LYON 09 86 36 49 45 / 07 60 86 65 47

N° Siret : 798 730 677 00027 N° Activité : 826 914 085 69

## jour 1 de 9h30 à 10h30 : Cours théorique : éthique professionnelle désinfection, hygiène et sécurité **DESCRIPTIF** présentation des produits professionnels **DETAILLE** biologie de l'ongle naturel PAR historique du nail art **JOURNEE** jour 1 de 10h30 à 12h30 et de 13h à 17h : La deadle Lespin COURS PRATIQUE: démonstration puis pratique sur capsules, main articulée et/ou modèle vivant de décorations nail art (liserés, damiers, dessins, figurines, structures géométriques, points et pois,...) **DATES** A définir avec le stagiaire HYPNOTIK ACADEMY LIEU 68 rue Bossuet 69006 LYON

### **Hypnotik Academy**

Centre de formation

68 rue Bossuet - 69006 LYON 09 86 36 49 45 / 07 60 86 65 47

N° Siret : 798 730 677 00027 N° Activité : 826 914 085 69

### MOYENS PEDAGOGIQU ES

- Nombre de participants maximum par session : 4
- Public concerné : public professionnel ou particulier inscrit dans une démarche professionnelle
- Moyens pédagogiques : Support de formation et matériel d'entraînement fournis par le centre de formation
- Pré requis : niveau de connaissance à propos des ongles : faible ou inexistant, aptitudes manuelles, minutie et sens du relationnel conseillés
- Coût horaire pédagogique 28.43 €
- \_Coût TTC : 199.00 €

Mont<mark>ant no</mark>n <mark>assujetti à l</mark>a TVA en vertu de l'art. 293 B du Code Général des Impôts

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : feuille d'émargement.

Attestation délivrée en fin de formation après évaluation.

Durant toute la période de cours pratiques, les élèves sont mis en situation réelle de clientèle et s'exercent sur des modèles vivants et/ou des mains d'entrainement articulées.

N.B: Il appartient aux stagiaires de trouver des modèles (1 par demi-journée, à compter de la deuxième demi journée de formation), à qui seront demandés uniquement les frais de participation forfaitaire au matériel (10 € pour les ongles, 20 € pour tout ce qui a trait au regard, 50 € pour le maquillage semi permanent et permanent). En cas d'impossibilité pour les stagiaires de trouver suffisamment de modèles, le centre de formation pourra, sans garantie, faire son possible pour en fournir.

En fonction des modèles disponibles, le programme est susceptible d'être modifié.